



À tous les membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Barthélemy-Vimont

Objet : Compte-rendu du mercredi 8 avril 2020 à 9 heures

Lieu : Chacun chez soi par vidéoconférence avec l'application **TEAMS de Microsoft**TEAMS

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

Étaient présents :

Stéphane Brunet
Annie Tremblay
Rahili Assaf
Adama Diallo
Maria-Cécilia Gomez
Susan Bradley
Viviane Azzi
Lorraine-Josée Mallette
Yannick Gauthier
Henriette Gélín
Pascale Théberge
Laura Wills
Ibrahima Bah
Renaud Goyer
Imed Daassi
Rachel Shugart
Valérie Bourget

Étaient absents:

Benoît Cadieux
Mélisa Williamson
Sophie Paquin
Christina Lemontzi

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Maria-Cécilia Gomez propose.

Yannick Gauthier seconde.

3. Sujets pour information, discussion, consultation et décision

3.1 Liste des membres du conseil d'établissement (pour approbation)

La liste des membres est déposée et vérifiée.

Valérie Bourget propose.

Adama Diallo seconde.

3.2 Grille-matières pour l'an prochain (pour approbation)

La grille matière est déposée. La grille de 2019-2020 est reconduite l'an prochain. Des changements sont apportés aux classes langages afin que les élèves de ces classes aient les mêmes spécialités que les autres classes de leur cycle.

Valérie Bourget propose.

Viviane Azzi seconde.

Mme Diallo mentionne que des parents aimeraient que l'école offre le programme d'anglais intensif. M. Brunet explique brièvement la façon de mettre en place ce genre de programme. Mme Gomez et Mme Tremblay ajoute qu'un tel programme est très exigeant car le programme de 6^e régulier doit être fait en 5 mois au lieu de 10.

3.3 Préoccupations en lien avec la pandémie de la COVID-19 (discussion)

Trop de sites envoyés. Il est difficile de s'y retrouver. Au début, l'offre était grande car plusieurs voulaient contribuer. Maintenant, les enseignants vont structurer davantage les offres et les suggestions à faire.

Un parent suggère d'envoyer la trousse traduite en anglais pour aider les parents à aider leur enfant. Les parents apprécient recevoir un appel des enseignants car ça permet de mieux expliquer, garder un lien et de permettre à l'enfant de parler français. M. Brunet précise qu'on ne peut pas exiger à un enseignant d'appeler leurs élèves.

Un parent s'inquiète sur le retour à l'école. Elle espère que l'école aura du soutien car la clientèle de l'école est dans le grand besoin.

4. Points divers

Il n'y a aucun point en varia.

5. Levée de la séance à 10h10

Yannick Gauthier propose.

Adama Diallo seconde.

La présidente,
Adama Diallo

Le directeur,
Stéphane Brunet

F:\Direction\Dir\2019-2020\CÉ - Conseil d'établissement\2019-2020\2020.04.08\CÉ- Compte-rendu du 8 avril.docx